



Remboursement d'une erreur bancaire

Par **Estellelisa**, le **26/01/2016** à **14:47**

Bonjour, je souhaiterais savoir certaines choses. Ma mère est décédée en mai 2012. Mes enfants ont été héritiers d'un compte vivaccio de la banque postale. Avec mon conseiller financier nous voulions faire un placement pour mes enfants mais leur compte était bloqué. Mais la cnp a prélevé 3 fois 5000 euros sur mon compte ils me les ont remboursés mais 4 fois je les ai appelés pendant 6 mois pour qu'ils reprennent leur 5000 euros, sans résultat. Aujourd'hui je suis en recouvrement pour cette dette qui est maintenant au nom de mon fils. Que puis-je faire je n'ai pas cette somme?